

C I L S S

COMITE PERMANENT INTER-ETATS DE LUTTE
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL
B. P. 7049 Ouagadougou
Tél. 30-67-57/58/59



PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE FOR
DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL
Fax 307247
Télex 5263 Comiter

SECRETARIAT EXECUTIF



Burkina Faso



Cap-Vert



Gambie



Guinée Bissau



Mali



Mauritanie



Niger



Sénégal



Tchad

P A R O C

Programme d'Appui Régional aux Organismes Céréaliers

01 B.P. 67 Ouagadougou 01 / Burkina Faso

Tél. (226) 31 24 71 / 17 85 Fax 31 17 85

Rapport diagnostic
Système d'information sur les marchés
céréaliers du Niger
Propositions d'amélioration

version définitive

Rapport présenté par Moussa Cissé (consultant)

Février 1992

SOMMAIRE

	Pages
0 OPREAMBULE	4
1 CONSTATS, DESCRIPTION DE L'EXISTANT	5
1.1 Cadre Général	5
1.2 Le Système d'Information sur les Marchés (SIM) de l'Office des Produits Vivriers du Niger (OPVN)	7
1.2.1 Objectifs visés et groupes cibles	7
1.2.2 Les marchés couverts par le SIM	7
1.2.3 Dispositif d'enquête	8
1.2.4 Equipement disponible	8
1.2.5 Les produits et les prix suivis	8
1.2.6 Transmission des données	9
1.2.7 Traitement et analyse des données	10
1.2.8 Diffusion et Périodicité	10
1.2.9 Utilisation effective et potentielle	11
1.2.10 Difficultés particulières	12
1.2.11 Qualité de l'information	12
1.2.12 Financement du SIM	14
2 RECENSEMENT DES BESOINS DES UTILISATEURS	16
3 ANALYSES CRITIQUES, CONCLUSIONS, RECOMMANDATIONS	20
3.1 Remarques d'ordre général	20
3.2 Conclusions/Recommandations	22
3.3 Contributions éventuelles du PAROC	24
3.4 Tableau synoptique	25

A N N E X E S

- 1 Termes de référence
- 2 Liste des personnes rencontrées
- 3 Extrait Contrat-Programme OPVN-ETAT Période "1990-92"
- 4 Carte du Niger
- 5 Enquête sur les marchés, Questionnaire (VI-V4)
- 6 Enquête pour étalonnage des Unités de Mesure locales (UML), Questionnaire (V5)
- 7 Exemplaire Tableau sur les prix
Rapport mensuel du 05.02.91
- 8 Budget prévisionnel du SIM/OPVN
Période "Janvier 91 - Décembre 91".
- 9 Copie lettre et questionnaire
- 10 Maquette du Projet de Rapport sur les prix pour publication à la Radio et au Journal.
- 11 Exemplaire tableau de comparaison des prix
Rapport Mensuel du 05.02.91

Bibliographie :

- 1 Contrat - Programme OPVN - ETAT
(Période 1989-92)
- 2 Plan d'Opération du Projet Stock de Réserve/NIGER
- 3 AMIRA, Amélioration des méthodes d'investigation et de recherche appliquées au développement

Brochure N°58,
Politiques céréalières et
Information Statistique Février 1990
- 4 Note "Etudes et conjoncture" N° 11
Mars 1991 Direction de l'Analyse Economique et de la Planification (DAEP) Ministère du Plan / NIGER.
- 5 Population du Sahel Indicateurs démographiques et socio-économiques des pays Membres du CILSS
CILSS/INSAH/CERPOD 1989
- 6 Bulletin SAP N°3/NIGER
- 7 Ministère du Plan / NIGER
Les réformes du Marché Céréalier
Mesures de libéralisation et évolution des filières céréalières
"Document de travail", Mars 1991.

Préambule

Le présent rapport a été établi à la demande du **Programme d'Appui Régional aux Organismes Céréaliers (PAROC)** en application des résultats de la rencontre des Directeurs Généraux des Offices/Organismes Céréaliers tenue dans la première quinzaine de décembre 90 à Ouagadougou. Conformément aux termes de référence (Voir **ANNEXE I**) la mission s'est déroulée dans une première étape sur le terrain à Niamey du 25 Avril au 7 Mai 1991.

Il y a lieu de souligner cependant que cette période a coïncidé avec la préparation de la conférence nationale au Niger. Ce qui a rendu très difficiles les contacts avec les intéressés, les différents services de l'Administration fonctionnant au ralenti.

Cependant, les contacts avec l'Office des Produits Vivriers du Niger (OPVN) et certains services techniques directement ou indirectement impliqués dans la collecte ou l'utilisation des informations sur les marchés (voir **ANNEXE II**, liste des personnes rencontrées) ont permis de recueillir des éléments d'appréciation assez importants pour faire le travail requis.

C'est l'occasion pour moi de remercier tous les collègues nigériens qui ont accepté de m'accorder une partie de leur précieux temps et de me fournir des informations importantes.

Dans la première partie du présent Rapport il a été jugé nécessaire de faire état du cadre général qui justifie la mise en place d'un Système d'Information sur les Marchés SIM au Niger, c'est-à-dire le cadre institutionnel.

Dans une deuxième étape il a été fait l'inventaire de l'existant et le recensement des besoins en informations des utilisateurs, résultats du dépouillement des réponses aux questionnaires ; et ce sur la base du canevas indiqué.

Le dernier volet du Rapport est consacré aux analyses critiques, recommandations, aux contributions supplémentaires envisageables pour l'amélioration du SIM de l'OPVN.

Le tableau synoptique résume en fin de rapport les remarques et recommandations formulées ainsi que les structures responsables susceptibles de participer à l'application des recommandations formulées.

1. CONSTATS, DESCRIPTION DE L'EXISTANT

1.1 CADRE GENERAL

Le Niger, pays sahélien, n'a pas échappé à la vague de libéralisation qui a touché les pays de la sous-région qui ont été ainsi amenés à réviser leur politique économique en général, agricole et céréalière en particulier avec comme toile de fonds :

- désengagement de l'Etat dans certains secteurs de l'économie;
- libéralisation du marché céréalier notamment en incitant les opérateurs économiques nationaux à occuper certains créneaux importants qui ont toujours été tenus par les services étatiques.

Dans le cadre du Programme d'Ajustement Structurel (PAS) financé par la Banque Mondiale, le Gouvernement du Niger a mis en oeuvre des réformes importantes concernant le fonctionnement du marché céréalier et le rôle de l'Office des Produits Vivriers du Niger (O.P.V.N.). Ces réformes ont été justifiées notamment par le constat suivant : échec des activités de stabilisation des prix à la production et à la consommation menées dans le passé, incohérence dans la gestion des stocks de céréales. Ainsi, les réformes entreprises ont porté notamment sur les points suivants :

- l'activité de l'OPVN est **réorientée** vers la gestion d'un stock de sécurité n'excédant pas 80.000 tonnes de céréales, le stock de stabilisation doit disparaître, les achats et ventes de l'OPVN sont limités au renouvellement du stock de sécurité, soit le tiers (1/3) de ce stock ;
- les achats et ventes de l'OPVN se font au prix du marché, et non plus à des prix officiels, une procédure par appels d'offres au niveau des grossistes est utilisée ;
- l'OPVN continue son rôle social (ventes en zones reculées, aide d'urgence), mais les conditions de cession des céréales sont explicitées de façon à évaluer les subventions que l'OPVN doit recevoir pour couvrir les coûts que l'office n'a pas à supporter,
- la limite aux ventes annuelles du tiers du stock de sécurité n'est dépassée qu'en cas de déficit alimentaire exceptionnel;
- ...

C'est dans ce cadre que le Système d'Information sur les Marchés (SIM) lancé en Mai 1989 et mis en place effectivement en 1990, au niveau de l'OPVN, lui-même sous la tutelle du Ministère de la Promotion Economique, trouve sa justification.

Le SIM est rattaché au "Service des Etudes et Système d'Information sur le marché des céréales" lui-même placé sous la tutelle de la Direction de l'Exploitation de l'OPVN.

En effet, dans le CONTRAT-PROGRAMME OPVN-ETAT pour la période 1989-92, notamment au niveau du Titre V "Orientations stratégiques pour la période 1989-92", Article 7, il est fait mention de "la constitution de centre de données pour les informations relatives au marché céréalier". (voir ANNEXE III). Cet article spécifie également les missions de l'OPVN après sa réhabilitation de Juin 1987.

Il y a lieu de rappeler en effet que l'OPVN créé par un décret du mois d'Août 1970 avait auparavant comme principales missions :

- l'organisation de la commercialisation des produits vivriers,
- la constitution des stocks régulateurs en vue notamment de stabiliser les prix à la production et à la consommation,
- la préparation et l'exécution des programmes d'aides alimentaires.

Aussi, les réformes précitées concernant le marché céréalier ont-elles fait apparaître de manière claire l'abandon des interventions directes de l'Office (par les achats) au profit des interventions indirectes : SIM et appels d'offres pour acquérir des céréales.

Autrement dit une participation plus active des opérateurs économiques privés sur le marché céréalier est vivement encouragée; ces derniers ayant besoin d'informations fiables et régulières pour intervenir de manière efficace.

1.2 LE SYSTEME D'INFORMATION SUR LES MARCHES DE L'OPVN

1.2.1 Objectifs visés et groupes cibles

L'objectif visé au départ était d'informer régulièrement les Responsables et décideurs politiques dans l'administration et les bailleurs de fonds sur l'évolution des prix pratiqués sur les marchés en vue de prendre des décisions opportunes "raisonnées". Cependant au fil du temps le SIM va s'intéresser aussi, on le verra plus loin, aux agents économiques intervenant sur le marché céréalier.

Pour le démarrage du SIM un atelier a été tenu en Avril 1989 qui a réuni les cadres nationaux, le CILSS/DIAPER, les bailleurs de fonds et les personnes ressources ayant une expérience en matière de système d'information.

La première semaine de collecte a démarré effectivement à partir du 29 Mai 1989.

Il convient de souligner cependant que déjà en 1985 les magasiniers de l'OPVN collectaient des prix sur près de 40 marchés; la centralisation et le traitement étant assurés par une cellule centrale animée à Niamey par la FAO.

Le rôle de l'OPVN comme indiqué tantôt consiste, entre autres, actuellement à la constitution et à la gestion d'un stock de sécurité fixé à 80.000 tonnes de céréales locales.

Ce stock est acquis ou renouvelé (au 1/3), en principe, sur le marché local par appels d'offres si les conditions du marché s'y prêtent ou par offres publiques dans des situations particulières.

En d'autres termes la commercialisation du mil, du sorgho, et du maïs est donc assurée par les commerçants locaux qui doivent, pour ce faire, disposer d'informations rapides (fraîches) et fiables sur les prix pratiqués, les excédents commercialisables notamment au niveau des zones excédentaires et le niveau d'approvisionnement dans les zones déficitaires. Dès lors les groupes potentiels ciblés par l'information fournie par le SIM sont l'OPVN (Etat) et les bailleurs de fonds, mais aussi les paysans producteurs, les commerçants, les consommateurs, et autres intéressés directs (ONG, p.e.).

1.2.2. Les marchés couverts par le SIM de l'OPVN

Les marchés suivis actuellement par le SIM sont répartis en trois catégories : marché de collecte, marché de regroupement et marché de consommation.

Présentement le SIM couvre cinquante (50) marchés répartis comme suit :

- 46 marchés à l'intérieur du Niger
- 4 marchés dans le Nord du Nigéria (dont 1 marché de collecte et 3 marchés de regroupement).

Il y a lieu de souligner cependant que les 98 % des 46 marchés intérieurs suivis par le SIM se situent dans la moitié sud du pays, en dessous d'une ligne droite située légèrement au nord de TANOUT.

(Voir ANNEXE IV, zone de concentration des marchés suivis).

1.2.3. Dispositif d'enquêtes et de contrôle

Le dispositif d'enquête et de contrôle du SIM de l'OPVN se compose du personnel suivant :

- 1 chef du SIM
- 6 enquêteurs titulaires (+ 46 suppléants)
- 2 agents de saisie et de contrôle des données
(dont 1 en initiation/formation)
- 3 contrôleurs par département
- 2 cadres expatriés
(1 expert allemand et 1 volontaire français).

Soit donc 92 agents enquêteurs sur le terrain auxquels s'ajoutent ceux chargés de suivre les marchés du nord Nigéria. Des changements d'enquêteurs ont dû être opérés à la suite de certains enquêteurs déjà formés.

Pour la mise en place de la méthodologie de collecte le SIM a bénéficié de l'appui méthodologique de l'animation locale du DIAPER et de certaines structures nationales.

Il y a lieu de rappeler que les enquêteurs du SIM de l'OPVN sont les agents de l'OPVN, du Ministère de l'Agriculture et également de l'Elevage et du Ministère du Plan. Il y a lieu de noter la faiblesse des ressources humaines de la Cellule centrale du SIM.

Le chef du SIM partira en formation (études supérieures) pour une durée de deux (2) ans à la rentrée prochaine 91/92; et son remplaçant sera à pied d'œuvre à partir du 01 juillet 1991.

Le 2e agent de saisie, en place depuis février pour seconder le premier dans le travail de saisie et contrôle des données, suit actuellement des cours d'initiation en informatique.

1.2.4. Equipement disponible

- 1 ordinateur IMB-PC
 - 1 deuxième ordinateur acheté par la GFA/RFA en voie d'expédition
 - 1 imprimante FX 1000 Epson
 - 2 onduleurs
- Logiciels : - DBASE pour la saisie
- Symphony (transfert de données sous forme de rapports)
- Wordperfect
- Statgraphics

1.2.5. Les produits et les prix suivis

Sept (7) produits sont actuellement suivis par le SIM.
Il s'agit du mil, du sorgho, du maïs, du niébé, du riz paddy, du riz local décortiqué et du riz importé.

Quant aux prix relevés, il s'agit de :

- prix de collecte
- prix détail/consommation
- prix demi-gros.

L'estimation des quantités, données censées contribuer à expliquer, pour une large part, la formation des prix dans les différentes zones est trop approximative pour ne pas dire absente.

Selon les informations recueillies les agents de collecte éprouvent d'énormes difficultés pour obtenir ces données ; les commerçants n'étant pas toujours disposés à fournir les informations désirées, argant du fait que les enquêteurs demandent toujours les prix et quantités mais ne viennent jamais les consulter au moment des appels d'offre.

Le mode de collecte des prix repose sur les enquêtes par interview des commerçants (Voir ANNEXE 5, questionnaire VI-V4). Cette seule procédure comme recueil d'information sur les prix pratiqués, même si la collecte se fait à des points différents du même marché pour permettre d'obtenir par la suite le prix moyen laisse une porte ouverte à la collecte d'informations biaisées.

C'est une méthode qui mérite d'être revue et améliorée.

La balance étant utilisée le plus souvent pour les transactions portant sur le riz, les opérations d'achats/ventes des autres céréales se font par le "TIA", Unité de Mesure Locale "UML", qui change d'une localité à l'autre, dans la même saison et paraît-il sur le même marché.

Mais ceci contrairement à ce que pensent certains interlocuteurs n'est pas un handicap insurmontable.

Cette difficulté peut effectivement trouver une réponse avec une stratégie précise et bien suivie.

Les étalonnages des unités de mesures locales (UML) effectués actuellement toutes les six (6) semaines sous forme de questionnaire (Voir ANNEXE 6, questionnaire V5) permettront au bout d'une période bien donnée d'avoir des données de référence satisfaisantes mais seulement au cas où les pesées sont faites selon les normes requises à l'aide de balances sensibles et similaires.

1.2.6. Transmission des données

Le mode de transmission des données sur les prix et quantités des chefs lieux de département au siège du SIM à Niamey est la poste (courrier).

Le téléphone n'est utilisé que pour joindre le départemental au cas où le questionnaire envoyé par ce dernier n'est pas arrivé à Niamey à la date préalablement fixée ou s'il y a des erreurs sur les prix ou le remplissage des fiches.

1.2.7. Le traitement et l'analyse des données

Les données collectées font l'objet d'un traitement informatisé.

Quant aux analyses faites jusqu'à maintenant elles portent essentiellement sur des commentaires sur les tendances. Ce qui s'explique, pour une large part, par le fait que les analyses plus approfondies ne peuvent se faire sans une estimation satisfaisante des quantités transigées ou présentes sur les marchés (milieu rural) et sans connaissance des stocks réels ou tout au moins potentiels détenus par les commerçants (en milieu urbain).

Même si ces données étaient disponibles il se poserait un sérieux problème de ressources humaines pour le faire : le chef du SIM est seul actuellement à mener de pair et le contrôle des données au niveau siège et l'analyse. Les experts censés l'assister ne sont pas encore totalement opérationnels.

1.2.8. La diffusion et la périodicité des rapports

Les prix de collecte, détail et demi-gros sont diffusés par le canal de deux catégories de rapports complémentaires :

- une publication "rapide" sans commentaire (tous les 15 jours);
- une publication mensuelle avec un commentaire sur les tendances des prix pratiqués sur les marchés.

Ces rapports sont tirés en deux cents (200) exemplaires dont 100 directement par le SIM de l'OPVN et les 100 autres par l'animation locale du DIAPER. Ces derniers exemplaires relatifs aux deux rapports cités sont le plus souvent destinés à l'étranger, notamment aux pays de la sous-région.

Concernant la portée géographique des informations du SIM seule une enquête d'opinion pourrait donner une réponse précise sur ce sujet.

Cependant à l'étape actuelle compte tenu de la non publication par les médias (Radio, journal) on peut estimer sans grand risque que la portée n'est pas très grande à l'intérieur du pays.

En effet les publications "rapides" et les rapports mensuels édités en français sont destinés pour l'essentiel aux services étatiques, aux organismes sous-régionaux et internationaux présents à Niamey ou au niveau des chefs lieux de département et aux SIM des pays du CILSS.

Et dans un pays de près de 7.650.000 habitants (données de 1989 actualisées) où le taux d'alphabétisation des populations âgées de plus de 15 ans est de 16 à 20 % ; on peut aisément imaginer la portée des informations sur les prix.

1.2.9. Utilisation effective et potentielle des publications du SIM

- Les informations publiées par le SIM ne font pas encore l'objet de larges diffusions pour les raisons invoquées tantôt.

A l'heure de la libéralisation, les utilisateurs potentiels des informations sur les prix pratiqués et les quantités disponibles/transigées sur les marchés sont légion (administration, bailleurs de Fonds, agents économiques nationaux privés). Mais les utilisateurs réels sont plus difficiles à repérer au stade actuel du développement du SIM de l'OPVN.

Cependant certains interlocuteurs ont, à des degrés divers, mis en exergue l'importance des informations du SIM et indiqué l'utilisation qui en a été faite.

A cet effet on peut citer les exemples suivants :

- Ministère du Plan : à la suite de la libéralisation initiée à partir de 1984, il a été question en 1990 de mener une étude/ évaluation de l'impact des différentes réformes prises (dont la redynamisation du marché céréalier). Cette étude menée avec l'appui du PNUD -qui a recruté un consultant pour évaluer ces réformes- a bien utilisé les données du SIM sur les prix ;
- la note de conjoncture trimestrielle de la Direction de l'Analyse Economique et de la Planification du Ministère du Plan pour bien étoffer ses analyses prend également en compte les données du SIM (cf. Note "Etudes et Conjoncture N°11 de Mars 1991) ;
- le Système d'Alerte Précoce (SAP), sous la tutelle du Cabinet du Premier Ministre ; (cf. SAP, Buletin N°3, Mars 91) ;
- la Direction de la Statistique et de la Démographie (DSD) du Ministère du Plan, notamment la "Branche Agriculture" utilise souvent les données du SIM collectées sur les 46 marchés intérieurs ; l'intérêt à ce niveau réside dans le calcul du PIB. Le prix au producteur pratiqué sur les marchés permet en effet de valoriser la production nationale et les semences.

Cependant comme indiqué tantôt l'utilisation effective par les agents économiques nationaux (paysans producteurs, consommateurs ruraux et urbains, commerçants notamment) ne peut être obtenue avec précision que par le biais d'une évaluation/enquête d'opinion. Et ce d'autant plus que c'est seulement à partir du mois d'avril passé qu'il a été institué une "publication rapide" qui sera diffusée par les médias (radio, journal) pour, en plus des anciens clients des informations du SIM, intéresser le grand public (producteurs, consommateurs, petits commerçants).

Une évaluation externe du SIM est prévue d'ailleurs pour le début du mois de juin 1991.

Le rapport de cette évaluation servira de document de base pour "le séminaire avec les utilisateurs des informations du SIM de l'OPVN" fixé au début de juillet 1991 à Niamey.

1.2.10. Difficultés particulières

Les difficultés rencontrées pour le fonctionnement du SIM ont été répertoriées comme suit :

- a. Conversion des Unités de Mesure Locale (UML) en mesure standard à savoir le kilogramme (kg). Les UML varient d'un marché à un autre, d'une région à une autre.
- b. Manque de ressources humaines au niveau de la Cellule Centrale pour l'analyse des données.
- c. Délais trop longs pour le remboursement des préfinancements effectués par l'OPVN sur la partie du budget supportée le DIAPER. A ce propos d'ailleurs les préfinancements effectués par l'OPVN sur la partie du budget SIM 1990 ne sont pas totalement remboursés par la Composante Nationale chargée de la gestion des Fonds du DIAPER.
- e. ligne de téléphone du Chef du SIM, liaison directe avec les départements, coupée ; cela est en rapport avec la mobilisation des fonds du DIAPER par la composante nationale.
- g. Niveau des indemnités de collecte relativement faible eu égard aux distances à parcourir et aux temps de présence à respecter pour couvrir les marchés suivis par le SIM.

1.2.11. Qualité de l'information

La fiabilité de l'information dépend de sa qualité ou vice versa.

Il faut reconnaître que la qualité de l'information publiée par le SIM de l'OPVN n'est pas admise par tous. Et ceci est lié à plusieurs facteurs.

Cet état de fait tient pour une large part au délai de publication, relativement long à mon avis.

Ainsi les publications actuelles suivent schématiquement le cheminement suivant :

- . 1 semaine sur 2 pour la collecte des données;
- . 10 à 15 jours pour la transmission (par poste) à Niamey,
- la saisie, le traitement et l'analyse;
- . 5 à 7 jours pour l'envoi aux intéressés dans les différents départements du pays.

Pour le SIM de l'OPVN les rapports sont disponibles à temps. Mais par rapport à l'idéal on est en droit de se poser la question de savoir si l'effet recherché (influer sur les décisions d'achat/vente et transferts des agents économiques nationaux) se produira réellement avec des délais de publication des rapports aussi longs.

Les informations sont collectées 1 semaine sur 2 sur tous les marchés suivis :

- marchés hebdomadaires : au moment où le rapport parviendra aux destinataires (15 à 20 jours après la collecte) le niveau des prix pratiqués pourra probablement avoir changé;
- marchés de détail/consommation : c'est encore plus patent car sur ces marchés la variable "prix" est plus sensible aux mouvements quotidiens de l'offre et de la demande.

Autrement dit les publications actuelles du SIM de l'OPVN ne peuvent servir les opérateurs économiques privés désireux d'avoir des données "fraîches".

Il a été aussi fait état des variations trop importantes des prix pratiqués au cours d'une même journée sur un marché de collecte.

Des assessions de ce genre avaient été avancées par ailleurs, mais un suivi très régulier de certains marchés importants a finalement démontré que les variations journalières des prix pratiqués sur les marchés étaient moins importantes qu'on ne le croyait.

Il convient de souligner également que la qualité de l'information est aussi, pour une large part, tributaire des facteurs suivants :

- la méthodologie de collecte utilisée;
- la représentativité des marchés suivis;
- l'agent chargé de la collecte.

Or la méthodologie du SIM de l'OPVN repose sur l'interview des commerçants (Voir ANNEXE 5, questionnaires V1-V4). Comme indiqué plus haut les données fournies par ces derniers ne sont pas forcément des données exactes.

D'ailleurs certains interlocuteurs estiment que le SIM de l'OPVN devrait prendre, s'agissant des prix du riz paddy et du riz décortiqué, directement les données des enquêteurs de la Cellule Suivi-évaluation de la filière riz de l'Office National des Aménagements Hydroagricoles (ONAH), car ils émettent des réserves sur la fiabilité des prix de riz collectés par les agents du SIM.

La qualité de l'information dépend également de la façon dont elle est présentée : mieux elle est présentée, plus facile à lire et à exploiter elle sera.

Or les bulletins de publication "rapide" tout comme les rapports mensuels contiennent des tableaux difficiles à lire, donc à exploiter.

Certains utilisateurs des publications du SIM contactés ont eu à mettre en exergue les difficultés qu'ils éprouvent à lire les nombreux tableaux trop petits et pleins de chiffres. (Voir ANNEXE 7, Extrait Rapport sur les prix de 05.02.91).

1.2.12. Financement du SIM

Le financement du fonctionnement du SIM de l'OPVN est assuré par :

1. le Fonds de roulement (FDR) alimenté par des fonds de Contrepartie de l'aide alimentaire allemande ;
2. le Projet DIAPER (Diagnostic Permanent) du CILSS la phase actuelle de ce projet prendra fin en avril 92.

Une extension est anticipée, mais pas encore assurée. Le budget de fonctionnement du SIM co-financé par le FDR et le projet DIAPER a été élaboré dans le cadre du 3e "Plan d'Opération" pour la période "1990-92". Pour la période "Janvier 1991-Décembre 1991", il s'élève à 31.340.000 FCFA salaires non compris. (Voir ANNEXE 8). Ce budget de fonctionnement est supporté par :

le FDR/RFA pour 61,7 %
le DIAPER pour 38,3 %

Le budget planifié pour la période "Janvier 1991-Décembre 1992" s'élève à 77,5 millions de FCFA ; ses postes les plus importants étant :

. Frais fonctionnement	35,0 Mio
dont FDR	23,4 Mio
DIAPER	11,6 Mio ¹
. équipement - voiture 4 X 4	5,0 Mio
- ordinateur, imprimante	1,5 Mio
. formation longue durée du Chef du SIM	7,5 Mio
. Evaluation externe	3,5 Mio
. Séminaire sur le SIM (après évaluation)	2,5 Mio

La particularité de ce financement est qu'il est assuré par deux sources (hormis) l'OPVN, et les deux Ministères précités (pour les salaires) qui observent des années budgétaires différentes, à savoir :

Fdr : 1 janvier - 31 décembre
DIAPER : 1 mai - 30 avril

Mais ceci ne devrait en rien gêner le fonctionnement normal du budget qui a été établi suivant une programmation bien précise.

¹à condition que le Projet DIAPER soit renouvelé au delà de 4/1992.

Il y a lieu de souligner que si le Plan d'Opération cité tantôt donne une idée claire des activités à mener selon une chronologie précise, il n'en demeure pas moins qu'il comporte quelques erreurs au niveau de l'estimation des coûts à supporter.

Au cours des séances de travail il a été longuement question du fonctionnement du budget du SIM.

En effet s'il ne se pose aucun problème pour le déblocage de la partie supportée par le FDR, il n'en est pas de même pour la partie couverte par le DIAPER et gérée par la composante nationale. Cette partie est préfinancée par l'OPVN mais son remboursement accuse de sérieux retards à telle enseigne que le fonctionnement normal du SIM en souffre.

Il a été donné à titre d'exemple l'exercice 90-91 où l'OPVN avait préfinancé 4.724.760 F CFA dont 2.227.690 F CFA ont été remboursées, les justificatifs du reliquat soit 2.497.070 F CFA ont été transmis à la Composante Nationale chargée de la gestion des Fonds du DIAPER.

Le téléphone du Chef du SIM -à la charge du DIAPER selon budget- est coupé présentement; certains bimestres pour l'exécice 90 -91 n'ayant pas été payés.

Cette situation est imputable -semble-t-il- à l'ancienne direction de la Composante Nationale; celle qui a actuellement les commandes a pris l'engagement de tout mettre en oeuvre pour éviter les retards tant décriés.

2. RECENSEMENT DES BESOINS DES UTILISATEURS

Pour faire le travail de recensement des besoins des utilisateurs de l'information une lettre transmettant un questionnaire a été envoyée à 13 services/ organismes nationaux et internationaux pour être récupérée une semaine après. (Voir ANNEXES 9a et 9b).

Mais ce délai a été jugé trop court par les interlocuteurs contactés par la suite, et ce compte tenu de la tension préconférence nationale qui régnait à Niamey et indiquée au préambule.

Malgré cette situation une bonne partie des questionnaires envoyés a pu être récupérée.

Les données recueillies ont été complétées par les informations puisées des réponses aux questionnaires envoyés quatre (4) mois plutôt par le SIM lui-même pour recueillir les avis et suggestions des utilisateurs de ses publications sur les prix ; le cachet du service et la signature du répondant faisant foi.

Utilisateurs :

Les utilisateurs réels actuels des informations du SIM sont les suivants :

- OPVN
- Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage
 - . Direction des Etudes et de la Programmation
 - . Cellule de Suivi des Politiques Agricoles
- Ministère du Plan
 - . Direction de la Statistique et de la Démographie
 - . Direction de l'Analyse Economique et de la Planification
- Cabinet du Premier Ministre
 - . Système d'Alerte Précoce (SAP)
- Bailleurs de Fonds.

On peut avancer l'hypothèse que les agents économiques privés (commerçants, paysans, consommateurs notamment) ne sont pas encore touchés par les publications.

Cependant il est envisagé sous peu le passage à la presse parlée (Radio) et écrite (journal) pour un échantillon de 16 marchés (Voir ANNEXE 10, Projet de maquette du Rapport).

Les besoins des utilisateurs des informations du SIM sont résumés dans le tableau qui suit.

SYNTHESE DES BESOINS EN INFORMATIONS DES UTILISATEURS DU SIM

Information souhaitée	Niveau de signification 1)	Périodicité 2)	Période de disponibilité souhaitée 3)	diffusion souhaitée		Degré de priorité 4)
				médium	langue	
1) Prix des céréales [mil, sorgho, maïs, riz] et du niébé. Production, consommation, denis-gros	Provincial, régional, national	4	Début semaine, Fin trimestre [dès parution]	Bulletin, tableau carte, graphe	Français, Haoussa Djerma	1
2) Prix mil Nord Nigéria	Province	3	10 du mois	"	"	2
3) Flux internes/frontaliers	National, régional	2		"	"	2
4) Quantités disponibles, commercialisées sur les marchés	National, régional	3	Fin trimestre	Bulletin	"	2
5) Quantités de céréales importées (y compris les dons)	National	3,2	Fin mois	Bulletin	"	1
6) Variations inter-annuelles des prix à la production et à la consommation	Provincial	3	Fin mois	Bulletin	"	2
7) Informations sur tous produits agricoles	Régional	2	Fin mois	Bulletin	"	1
8) Taux de change (naïra/ FCFA)	Régional	4	Fin semaine	Bulletin	"	2
1) Provincial, national, régional						
2) 1-Annuel; 2-Trimestriel; 3-Mensuel; 4-Hebdomadaire; 5-Journalier						
3) Période à laquelle les données doivent être disponibles au plus tard						
4) 1-Hautement Prioritaire; 2-Assez Prioritaire; 3-Prioritaire						

En se référant au tableau ci-après d'une part et d'autre part aux réponses aux questionnaires du SIM et aux entretiens eus avec les utilisateurs réels actuels, les besoins exprimés par les utilisateurs appellent par point les commentaires suivants :

a/. Information souhaitée

Elle diffère selon les intéressés :

- . décideurs/services nationaux et internationaux :
- . commerçants : prix et quantités.

Selon les informations recueillies une bonne partie des céréales consommées au Niger vient du Nord du Nigéria. Le niveau des prix des céréales pratiqués au Niger est largement tributaire des cours de céréales au Nigéria. Aussi les décideurs tout comme les opérateurs économiques privés attachent-ils beaucoup d'importances à la connaissance des flux céréaliers qui varient souvent selon la céréale considérée.

A titre d'exemple : pour le mil , on note un flux Sud-Nord entre le département de Zinder et celui d'Agadez et des flux Sud-Est, Nord-Ouest partant de Maradi, Konni et du Nigéria en direction de Tahoua et Niamey.

. Pour le riz : l'axe Tillabery-Marché Mondial ou Tillabery-Maradi/agadez.

Un autre axe pour le riz : "Les marchés de la vallée du Fleuve approvisionnent Niamey qui redistribue une partie du riz national vers les villes du Nord et de l'Est". Parallèlement le riz importé arrive directement dans les principaux marchés de gros.

b/. Niveau de signification (portée géographique) souhaitée

National et régional

c/. Périodicité

Elle est courte pour les opérateurs privés : par semaine.

Elle est relativement plus étalée dans le temps pour les bailleurs, Ministère du Plan (Comptabilité Nationale) : par mois, par trimestre, par an.

d/. Période de diffusion souhaitée

Pour les décideurs : le 15 de chaque mois ou par mois pour les prix.

e/. Diffusion souhaitée

- . médium : - Journal
 - : - Radio
- . Langues : - français
 - Haoussa et djerma (Radio).

f/. Degré de priorité

- Hautement prioritaire :
 - Prix de collecte,
 - détail/consommateur
 - Flux frontaliers
 - Informations sur tous les produits agricoles.
- Assez prioritaire :
 - Quantités commercialisées par produit
 - Prix marchés Nord Nigéria
- Prioritaire :
 - Taux de change

Quelques observations et suggestions des utilisateurs ont été également tirées du questionnaire du SIM de l'OPVN. Elles portent notamment sur les points suivants :

- 1 - élargir et étoffer les commentaires très limités par rapport à l'abondance des tableaux sur les prix;
- 2 - raccourcir les délais de publication des prix qui sont très longs par rapport aux dates de collecte ;
- 3 - compléter la liste des produits suivis en ajoutant l'arachide et le blé;
- 4 - faire apparaître un tableau avec des prix minima et maxima (2 colonnes: prix de collecte et prix de détail / consommateur)
- 5 - publier les prix du blé et du riz décortiqué pour Agadez et Diffa;
- 6 - une analyse plus poussée et des graphiques pour accompagner les tableaux et des informations plus fiables sur les flux de céréales;
- 7 - faire apparaître dans le journal l'évolution des stocks par région;
- 8 - diffuser les prix à la Radio pour informer les opérateurs économiques pour leur permettre d'intervenir au temps opportun.

3. ANALYSES CRITIQUES, CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

3.1. REMARQUES D'ORDRE GENERAL

a). Les délais de publication des rapports sont assez longs pour servir ceux qui sont intéressés par des données actuelles pour des interventions rapides (paysans, commerçants, consommateurs).

A titre d'exemple : données collectées dans la semaine du 14 au 20 janvier 91, mais publiées le 05 février 1991.

b). Certaines comparaisons ne semblent pas tellement opportunes, du moins pour ce qui concerne les publications rapides et mensuelles.

Par exemple : la comparaison des prix pratiqués à la 2e semaine de Novembre 90 et ceux pratiqués durant la 2e semaine de Janvier 1991. (09.04.90-15.04.90 et 14.01/91 - 20.01.91).
(Voir ANNEXE 11).

Les prix de la semaine considérée peuvent être comparés à ceux d'il y a 15 jours ; ou par rapport à ceux de la même période de l'année passée.

Il n'est pas également nécessaire de publier dans le rapport les prix de plusieurs mois; ceci ne fait que l'alourdir et le rendre difficilement exploitable, notamment pour les publications rapides (15 jours).

c). Les prix collectés sur les marchés à l'aide de la seule méthode d'interview ne sont pas fiables.

d). L'estimation des quantités basée uniquement sur l'interview des commerçants notamment sur les marchés de collecte et de regroupement laisse également une porte ouverte au recueil de données biaisées.

e). Les enquêteurs du SIM viennent d'horizons divers et ont donc des niveaux de formation et partant des aptitudes d'assimilation de la méthode de collecte différente. Ceci risque d'avoir des répercussions sur la fiabilité des données collectées.

f). La publication mensuelle du 05.02.91 comporte 24 tableaux et 4 cartes pour une page et demi de commentaire. En outre les prix sont édités par marché, ce qui rend la comparaison entre marché ou zone très fastidieuse.

g). La publication à la radio et au journal projetée ne servira les opérateurs économiques privés que si les données sur les prix sont publiées dans la semaine de collecte ou celle qui suit. En effet les opérateurs nationaux versés dans le commerce des céréales ont besoin d'informations actuelles. A cet effet le recours aux médias (Radio, journal) pour la diffusion des données "fraîches" à l'attention de ces derniers n'aura de sens que si les rapports sont publiés par semaine ou tous les quinze jours. Mais pour ce faire la poste (courrier) ne pourra certainement pas servir pour la transmission rapide des données sur les prix au siège.

Concernant ce projet de publication quelques indications ont été fournies au Chef du SIM de l'OPVN sur les résultats de l'évaluation des publications à la Radio Rurale et au Journal du SIM du Sénégal et les propositions d'amélioration qui ont été faites et appliquées par la suite.

h). S'agissant du budget du SIM, les problèmes rencontrés sont imputables, selon les renseignements recueillis, d'une part à la procédure administrative interne d'utilisation des Fonds du DIAPER adoptée par la Composante Nationale et d'autre part au chef de fil qui ne veillait pas à la régularité des réunions de cette institution, contribuant ainsi à allonger les délais pour le déblocage des fonds.

i). La publication à la Télévision (TV) suggérée est à mon avis trop prématuée. IL serait en effet souhaitable de procéder par étapes : s'atteler d'abord à améliorer les méthodes de collecte et de publications et diffuser, par la suite, à la radio et au journal.
Une fois ces importantes étapes bien maîtrisées, la publication à la TV peut être envisagée.

3.2. CONCLUSIONS, RECOMMANDATIONS

a). Pour renforcer la capacité d'analyse des données de la Cellule Centrale du SIM de l'OPVN il faut recruter ou demander le détachement :

- d'un statisticien/économiste ou d'un statisticien de préférence de la Direction de la Statistique;
- d'un cadre ayant de l'expérience en matière d'enquêtes agricoles.

b). La présentation des rapports actuels et leur contenu mérite d'être améliorée, comme le souhaitent certains utilisateurs. A cet effet, il faudrait procéder comme suit :

- deux colonnes voire trois (prix de collecte, prix détail et prix demi-gros par produit suivi);
- mettre tous les marchés suivis dans un seul tableau (par céréales par exemple) et ce afin de faciliter la comparaison.

c). Pour une utilisation effective des informations du SIM il est nécessaire de publier les données de la semaine à la radio et au journal pour l'échantillon de marchés jugés représentatifs. C'est-à-dire à des délais courts pour garder le caractère actuel des prix.

d). Le niveau des indemnités de collecte paraît modique au regard des longues distances à parcourir d'abord et du temps requis pour le suivi des marchés pendant la journée ensuite.

La qualité des données dépend en partie de la motivation des agents chargés de la collecte.

Il est donc souhaitable de réviser à la hausse les taux payés aux agents collecteurs.

e). Le Responsable du SIM devrait utiliser les ressources disponibles, notamment celles prévues dans le budget pour les échanges d'expériences avec les SIM des pays de la sous-région.

Ce qui lui permettra de s'inspirer des acquis des autres SIM.

f). La représentativité de certains marchés de collecte n'étant pas admise par tous, le SIM gagnerait à revoir la liste des marchés de collecte et de regroupement, notamment avec les structures disposant de système de collecte comme par exemple l'ONAHA.

g). Concernant la stratégie de collecte, il faudra dépasser le seul stade d'interview des commerçants si on veut obtenir des données fiables.

L'idéal serait de procéder de la manière suivante :

- écouter les intervenants en cours de transactions (achat/vente); noter ensuite les informations recueillies, (méthode de la "participation passive");

- interviewer l'acheteur ou le vendeur juste après la transaction;
- acheter souvent des échantillons.

A cet effet le questionnaire par interview devrait être revu.

h). Les commerçants étant réticents pour fournir les informations désirées, il serait souhaitable de faire des missions conjointes sur le terrain "Enquêteurs SIM/OPVN-Animateurs Radio Rurale" pour expliquer l'objectif visé par les enquêtes sur les prix et quantités. Ces passages pourraient être mis à profit pour interviewer, à micro ouvert, certains commerçants, paysans et consommateurs pour recueillir leurs avis et suggestions. Ces enregistrements pourraient être diffusés par la suite à la radio, par épisode, de préférence aux heures de grandes écoutes.

i). Pour ce qui concerne les rapports diffusés, il pourrait en effet être procédé de la manière suivante :

. Pour la diffusion rapide :

- il n'est pas nécessaire de publier les prix pratiqués au delà de 4 semaines. Les données de la semaine et celles de la semaine précédente suffisent (15 jours).

. pour la publication mensuelle :

- publier seulement les prix moyens du mois considéré, ceux du mois précédent et ceux du même mois d'il y a un an. Car à cette périodicité de publication c'est la "fraîcheur" des données sur les prix et quantités qui est surtout recherchée.

Mais pour mieux expliquer et faire comprendre l'évolution tendancielle des prix, il serait nécessaire de faire, en plus, un rapport synthétique semestriel/annuel avec éventuellement un bref rappel sur la méthodologie, la définition des termes "marchés de collecte, de regroupement, de détail/consommation, zones excédentaires déficitaires", la signification "prix de collecte, prix de consommation" ; et ce à l'attention des décideurs, bailleurs et autres intéressés.

j). Pour lever les blocages relatifs à l'utilisation du budget du SIM il est possible de procéder de la manière suivante : une fois le budget adopté unanimement il faudrait débloquer les fonds et les virer dans un compte spécial géré par l'OPVN.

A cet effet un système de co-gestion des fonds -qui a donné ses preuves ailleurs- pourrait être assuré par le Chef SIM et un Expert travaillant pour le compte du SIM coopté par les sources de financement (il y a deux experts actuellement). Ce qui évitera les lourdeurs tant décriées dans le déblocage des fonds et le fonctionnement normal du SIM n'en souffrira pas.

Pour tenir compte des observations et des attentes des utilisateurs, sur la base du budget actuel, du dispositif d'enquête, de contrôle et des ressources humaines existantes, d'autres domaines restent à couvrir pour améliorer le SIM de l'OPVN. Ces domaines pourraient être couverts par les structures déjà impliquées dans le fonctionnement du SIM ou d'autres.

3.3. CONTRIBUTIONS EVENTUELLES DU PAROC

Le soutien financier pour le fonctionnement n'est pas nécessaire car il est actuellement bien couvert par l'OPVN, le FDR/RFA et le DIAPER.

Cependant une participation au financement du fonctionnement pour la partie du budget supportée par le DIAPER peut être envisagée au cas où le Projet n'est pas renouvelé au delà de Avril 1992.

Les contributions éventuelles à apporter pour améliorer le dispositif actuel du SIM et répondre ainsi aux attentes des utilisateurs portent sur les domaines suivants :

- un appui technique pour d'une part améliorer la méthodologie actuelle de collecte et d'autre part passer à la publication hebdomadaire, à la Radio et au journal comme le souhaitent les utilisateurs;

- une assistance technique pour l'amélioration de la présentation des rapports et leurs contenus;

- le renforcement de la capacité d'analyse (sessions de formation spéciales ayant trait à "la connaissance des marchés céréaliers" de courte durée pour les cadres de la Cellule Centrale du SIM);

- le financement de sessions de rencontres annuelles entre Cellule Centrale et enquêteurs du SIM (titulaires et suppléants) pour discussions et échanges d'expériences; et ce d'autant plus que les enquêteurs venant d'horizons divers ont des niveaux de formation différents, donc des degrés de compréhension de la méthodologie de collecte différente.

3.4. Tableau synoptique

Tableau synoptique				
PROBLEMES	SOURCES	OBJECTIFS	RECOMMANDATIONS	RESPONSABLES
1. Méthodologie de collecte - prix non fiables - estimation quantités trop approximative	Interview commerçants pas suffisante	. Données fiables	. Observation transactions . interview acheteur ou vendeur après transaction . achat échantillon * Appui technique pour amélioration méthodologie	Cellule Centrale enquêteurs SIM DIAPER ou PAROC
2 . Marchés de collecte non représentatifs	. Critères choix des marchés	. échantillon marchés représentatif	. Révision liste marchés de collecte/regroupement	SIM
3. Délais de publication des rapports trop longs - Prix publiés non actuels	. Mode de transmission . Délais de traitement	. Données actuelles	. Installation téléphone . transmission par téléphone . Traitement rapide	.OPVN SIM "
4. Présentation et contenus des rapports sur les prix - Tableaux trop nombreux et difficiles à exploiter - Comparaison fastidieuse	. Données de plusieurs mois passés publiées . tableaux trop petits . 1 tableau par marché et par céréale	. Rapports faciles à utiliser . Tableaux lisibles . Comparaison prix entre marchés et zones	. Publication rapide données par semaine/mois . diminuer les tableaux . Faire trois colonnes par produit : prix de collecte, prix détail, prix demi-gros . Mettre tous marchés suivis même tableau par céréale * Appui méthodologique pour amélioration présentation des rapports et contenus,	SIM " DIAPER ou PAROC

PROBLÈMES	SOURCES	OBJECTIFS	RECOMMANDATIONS	RESPONSABLES
5. Niveau indemnité collecte faible 6. Qualité des données collectées	. Démotivation . baisse rendement enquêteurs	. Données fiables	. Hausse indemnités collecte	FDR ou DIAPER
6. Commerçants réticents à donner les prix requis . prix collectés biaisés	. Objectif du SIM non compris par opérateurs privés nationaux	. Intéresser intervenants directs sur les marchés de céréales aux publications du SIM	. Campagne de sensibilisat. . Missions conjointes "SIM+ Radio Rurale" sur le terrain . interview opérateurs pour avis et suggestions	SIM "
7. Utilisation budget SIM . remboursements lents . blocage fonctionnement . partie à couvrir au delà de 4/92	. Procédures de gestion trop longues . Arrêt partiel financement	. Budget adopté totalement disponible . Couverture totale du budget	. Virer fonds budget dans un compte de l'OPVN . Instaurer un système de co-gestion chef SIM - Expert coopté par bailleurs. . Assurer couverture totale financement au delà de 4/92	OPVN ou FDR / DIAPER/ autres sources
8. Capacité d'analyse faible . faibles interprétations des données des rapports	Manque ressources humaines niveau Cellule Centrale SIM	Renforcement capacité d'analyse de la cellule centrale	. Recruter/détacher : 1 statisticien-économiste de la Direct. Statistique 1. agent expérimenté en enquêtes agricoles/D.agr. * Sessions de formation * assistance méthodologique	. OPVN " FDR ou PAROC
9. Niveaux de formation des enquêteurs différents . Compréhension méthodologie d'enquête . Utilisations des supports	Trois tutelles pour les enquêteurs du SIM [OPVN, Min. Agri.Elev., Min. Plan]	Assurer bonne compréhension méthodologie de collecte et bonne utilisation des supports	Sessions de rencontres annuelles "enquêteurs - cellule centrale"	DIAPER ou PAROC

ANNEXES

CILSS

Comité Permanent Inter-états de lutte
contre la sécheresse dans le Sahel

PAROC

Programme d'Appui Régional aux Organismes Céréaliers
01 22 67 Ouagadougou 01

Consultation pour le PAROC dans le cadre des Systèmes d'Information sur les Marchés céréaliers (Résultat 3 : "Création/Renforcement d'un système d'information sur les marchés céréaliers (SIM) au sein des Organismes Céréaliers (OC)"). (version amendée)

1. Rappel

Etant donné le rôle de l'information dans la recherche de sécurité alimentaire et en particulier dans le fonctionnement des marchés céréaliers, notamment en ce qui concerne la synergie et les effets de complémentarité entre les Organismes Céréaliers et le Secteur Privé, le PAROC se propose, à travers son résultat 3, de créer ou de renforcer un SIM au niveau de chaque OC. Ce résultat s'inscrivant parfaitement dans le nouveau contexte libéral des politiques économiques des pays membres du CILSS, accorde une attention particulière à la transparence des marchés. Il convient de rappeler également ici l'esprit de réalisation du projet PAROC dont l'objectif est de "renforcer la capacité des Organismes Céréaliers à remplir leurs missions de façon cohérente dans le cadre régional". Cet esprit privilégie la démarche consistant à faire bénéficier réciproquement aux OC des expériences positives de leurs homologues, suivant la philosophie selon laquelle il n'est nullement besoin de "réinventer la roue". Ainsi le PAROC, disposé à mobiliser les compétences sahéliennes et à leur procurer en même temps l'opportunité d'acquérir des expériences au plan régional, recruterá ses consultants, en ce qui concerne ce résultat, en priorité au niveau des OC.

2. Objectifs de la consultation

Par le biais de cette consultation, le PAROC compte atteindre deux objectifs contribuant à la réalisation de son résultat 3, cité plus haut :

1. le diagnostic du SIM du Niger ainsi qu'une définition des possibles contributions du PAROC à son renforcement;
2. une contribution à la préparation du séminaire sur la gestion de l'information à Bamako par la rédaction d'un rapport technique sur les SIM.

3. Termes de références de la consultation

La consultation se compose de deux volets correspondant aux deux objectifs identifiés précédemment:

Volet 1 : Diagnostic du SIM du Niger

Ce volet consistera en une mission sur le terrain en vue de faire l'inventaire des informations disponibles et le recensement des besoins en informations pour le fonctionnement du marché céréalier au Niger; il sera concrétisé par une analyse/diagnostic de l'existant en rapport avec les besoins, consignée dans un rapport dactylographié détaillé contenant notamment les possibilités et les modalités pratiques d'une contribution du PAROC au SIM.

L'inventaire des informations disponibles pour le fonctionnement du marché céréalier devra se faire suivant le canevas suivant:

1. information fournie (indicateur ou instrument de décision)
2. dispositif la fournissant (source)
3. groupes cibles visés par l'information
4. objectifs poursuivis avec la diffusion de l'information
5. collecte :
 - données collectées
 - périodicité
 - mode de collecte
 - nombre de points de collecte
6. transmission :
 - données transmises
 - mode de transmission
7. traitement :
 - manuel ou informatisé
8. analyse :
 - type d'analyse
 - information synthétique fournie
9. diffusion :
 - information diffusée
 - portée géographique de l'information
 - médium
 - langues
 - périodicité
10. utilisation :
 - effective
 - potentielle
11. difficultés particulières
12. qualité de l'information : disponibilité à temps
13. financement :
 - coût du dispositif
 - sources de financement

En outre, une description et une analyse critique des aspects institutionnels et logistiques devront être fournies à ce niveau.

Quant au recensement des besoins en information pour le fonctionnement du marché céréalier, il devra se faire selon le canevas suivant :

1. utilisateur
2. informations souhaitées
3. niveau de signification (portée géographique)

4. type de politique pour laquelle l'information est nécessaire
5. périodicité
6. période de diffusion souhaitée
7. diffusion souhaitée (média, langue; périodicité)
8. degré de priorité

L'analyse devra constituer la synthèse des informations recueillies et, à partir des besoins recensés déterminer les données à collecter ainsi que le traitement et l'analyse qu'elles devraient subir; ces résultats devront finalement être confrontés aux dispositifs existants et aux informations qu'ils génèrent.

Volet 2 : Contribution au séminaire de Bamako

Il s'agit là d'une contribution partielle du consultant à l'élaboration d'un rapport technique sur le SIM, destiné au séminaire régional sur la gestion de l'information pour la sécurité alimentaire.

4. Organisation de la consultation

Durée : La consultation est prévue pour une durée de six semaines, visites sur le terrain, participation à la préparation du séminaire de Bamako et rédaction de rapports compris.

Profil du consultant : Le consultant devra être titulaire d'au moins une maîtrise en Sciences Economiques ou en Statistiques et se prévaloir d'une expérience aussi bien pratique que conceptuelle en matière de SIM.

Liste des personnes rencontrées

1. M. KOUBOKEYE, Directeur Exploitation de l'OPVN
2. M. Souleymane ALASSANE, Chef du "Service des Etudes et Système d'Information sur le marché des céréales" (SIM/OPVN)
3. M. Von KATTE, Chef PSA au prés OPVN
4. M. Abousale ABDOULAHY,
Direction des Analyses Economiques et de la Planification / Ministère du Plan
5. M. Moktar MAMOUDOU
Direction de le Statistique et de la Démographie
Ministère du Plan
6. M. Harouna BOUREIMA , CONACILSS Niamey
7. M. Daniel MARTINET, Animation Locale DIAPER à Niamey.

TITRE V - LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES POUR 1989-1992

ARTICLE 7 : LE CADRE GENERAL

Les orientations stratégiques proposées et acceptées résultent des nouveaux objectifs définis à l'O.P.V.N. dans le cadre du plan de restructuration notamment :

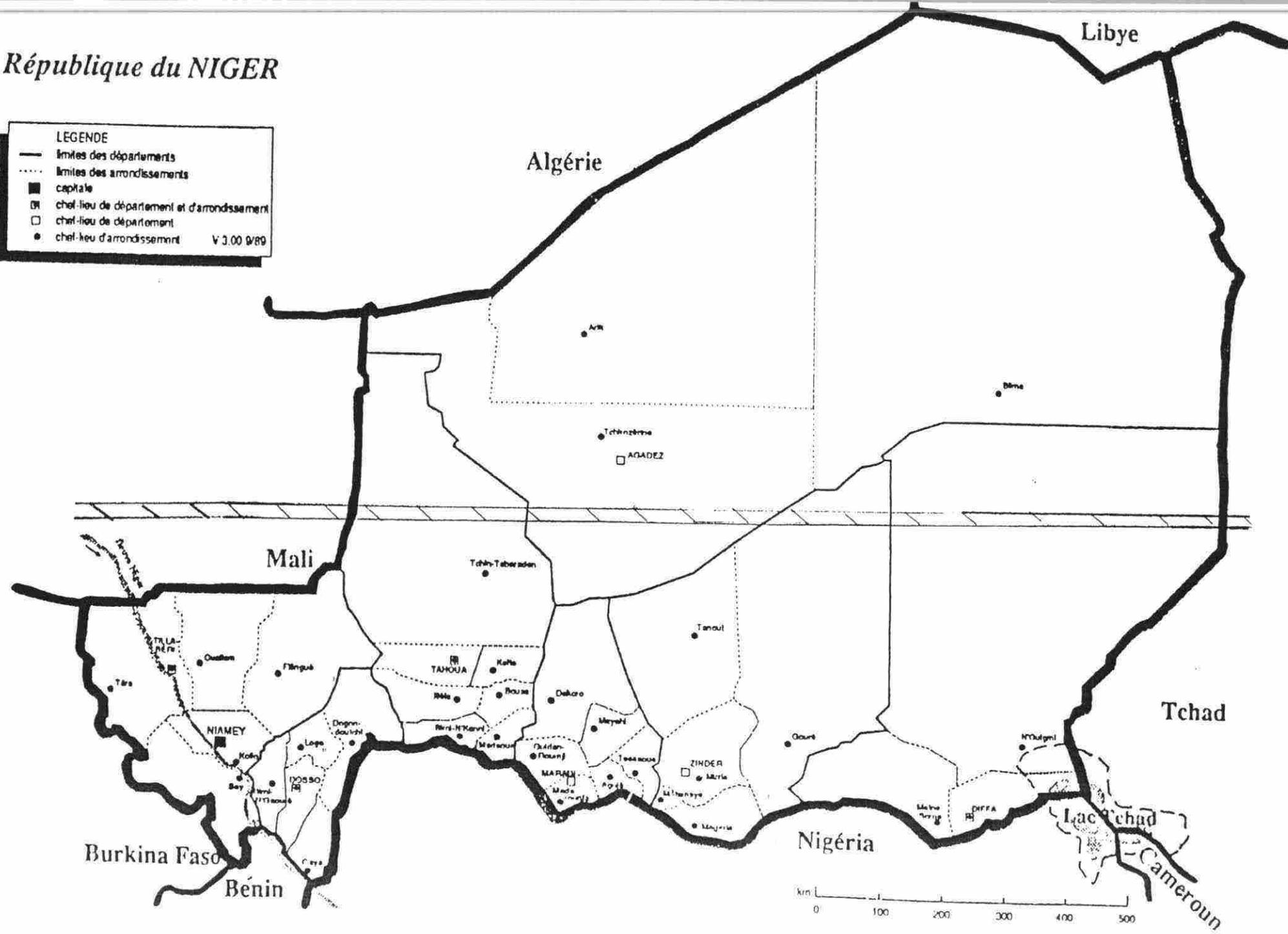
- la gestion technique et commerciale d'un Stock de Réserve de 80 000 Tonnes et la rotation du tiers (1/3) chaque année.
- la gestion des infrastructures, équipements et matériels affectés à l'aide et à la Sécurité Alimentaire.
- la gestion des fonds spécialisés : Fonds de Roulement du Stock de Réserve, Fonds de Garantie de Réserve, Fonds de Soutien aux Aides gratuites.
- la commercialisation des aides à vendre
- l'approvisionnement en céréales des zones dites reculées où les structures de commercialisation coopératives ou privées sont absentes ou sont manifestement défaillantes.
- la mise à disposition des aides alimentaires d'urgence dans les centres de distribution aux populations.
- X - la constitution d'un centre de données pour les informations relatives au marché céréalier.
- la sous-traitance de fonction d'études et d'expertise dans le domaine céréalier et le développement de projets relatifs à l'aide et à la sécurité alimentaire.

République du NIGER

LEGENDE

- limites des départements
- ... limites des arrondissements
- capitale
- chef-lieu de département et d'arrondissement
- chef-lieu de département
- chef-lieu d'arrondissement

V 3.00 D/89



ENQUETE NATIONALE SUIVI DES MARCHES

Nº SEM:

DÉPARTEMENT : _____ ARRONDISSEMENT : _____ MARCHE : _____

V1 QUESTIONNAIRE DETAILED

V2 QUESTIONNAIRE 1/2 GROS - (SACS)

PRODUIT	NATURE	CONTENANCE	PRIX DE VENTE	PROVENANCE	DESTINATION
	1	2	3	4	5
MIL	SAC 100KG				
	MANAS OU AUTRES SACS DE MOINS DE 100 KG				
PRIX MOYEN PAR SAC DE 100KG					
SORGHO	SAC 100KG				
	MANAS OU AUTRES SACS DE MOINS DE 100 KG				
PRIX MOYEN PAR SAC DE 100KG					
MAIS	SAC 100KG				
	MANAS OU AUTRES SACS DE MOINS DE 100 KG				
PRIX MOYEN PAR SAC DE 100KG					



QUESTIONNAIRE TRANSPORTEURS

TYPE DE VEHICULE 1	VEHICULE POUR		CHARGEMENT			
	CHARGER 2	DECHARGER 3	NATURE 4	NBR. DE SACS 5	PROVENANCE 6	DESTIN 7



REMARQUES DIVERSES - INDICATEURS DE PENURIE

- 1 Y a-t-il des transactions exceptionnellement importantes oui
non
si oui, de quelles transaction s'agit-il? _____
- 2 Y a-t-il des distributions graduées de céréales oui
non
- 3 Y a-t-il penurie de céréales de base sur le marché? oui
non
si oui, lesquelles? _____
- 4 Y a-t-il apparition à la vente de produits de "penurie" ou de substitution aux céréales habituelles? oui
non
si oui, lesquels? _____
- 5 Les prix du bétail, sont ils orientés de manière forte à la baisse? oui
non
- 6 Autres observations importantes _____
- _____

ENQUETE NATIONALE
SUIVI DES MARCHES

N° SEM:

--

PARTEMENT: _____ ARRONDISSEMENT: _____ MARCHE: _____

IR: L M M J V S D DATE: ||| ||| ||| NOM DE L'ENQUETEUR: _____

ETALONNAGE DES UNITES DE MESURE LOCALES (UML)

A. COLLECTE

NOMMER L'UML PRINCIPALE MENTIONNEE SUR LES QUESTIONNAIRES V1
DES DEUX PASSAGES PRECEDENTS ET SUR LE QUESTIONNAIRE V1 DU
PASSAGE ACTUEL

PASSAGE 1	N°SEM 2	MIL 3	SORGHO 4	MAIS 5	NIEBE 6	RIZ 7	PADDY 8
AV.DER.							
DERNIER							
ACTUEL							

PESEE DE L'UML PRINCIPALE UTILISEE A LA COLLECTE
LORS DE LA VISITE ACTUELLE

PESEE N° 9	MIL 10	SORGHO 11	MAIS 12	NIEBE 13	RIZ 14	PADDY 15
1						
2						
3						
4						
5						
6						
POIDS MOYEN						

EVOLUTION DES PRIX DES PRINCIPALES CEREALES AU DETAIL ET AU SAC (FCFA/KG) DANS LES CENTRES URBAINS
DE LA SEMAINE 33 (13-08 - 19-08-1990) A LA SEMAINE 3 (14-01 - 20-01-1991)

NIAMEY

DETAIL						SAC (100 FCFA)					
SEP	OCT	NOV	DEC	JAN	AOUT	SEP	OCT	NOV	DEC	JAN	AOUT
N°SEM.:33 :35 :37 :39 :41 :43 :45 :47 :49 :51 :1 :3	:33 :35 :37 :39 :41 :43 :45 :47 :49 :51 :1 :3										
MIL :95 :88 :88 :83 :83 :83 :81 :82 :82 :75 :75 :70 :65 :65 :65 :70 :70 :68 :70 :75 :											
SORGHO:85 :84 :84 :83 :85 :85 :85 :85 :82 :78 :81 :65 :70 :60 :60 :60 :55 :65 :65 :65 :70 :											
MAIS :86 :86 :86 :83 :84 :84 :84 :84 :86 :82 :86 :70 :75 :70 :68 :60 :60 :60 :68 :65 :70 :											
RIZ ::200:200:200:200:200:200:200:200:200:200::											
NIE ::170:162:162:142:140:140:140:139:146:136:150:135:135:134:110:100:100:95:105:140:145:											

TAHOUA

DETAIL						SAC (100 FCFA)					
SEP	OCT	NOV	DEC	JAN	AOUT	SEP	OCT	NOV	DEC	JAN	AOUT
N°SEM.:33 :35 :37 :39 :41 :43 :45 :47 :49 :51 :1 :3	:33 :35 :37 :39 :41 :43 :45 :47 :49 :51 :1 :3										
MIL ::89 :86 :88 :88 :88 :83 :75 :83 :81 :86 ::	:85 :75 :60 :62 :65 :64 :62 :55 :60 :65 :75 :										
SORGHO:90 :95 :92 :94 :94 :82 :80 :86 :83 :85 ::	:85 :60 :60 :73 :70 :68 :67 :65 :71 :73 :										
MAIS ::89 :86 :87 :90 :92 :92 :92 :91 :91 :87 :70 ::	:70 :70 :67 :67 :65 :65 :61 :60 :65 :65 :										
RIZ ::200:200:200:200:200:200:200:200:200:200::											
NIE ::138:173:190:190:160:160:150:136:139:165:189::	:173:173:125:131:121:122:118:127:155:176:										

NF= données non parvenues jusqu'à la date de la publication

MARADI

DETAIL						SAC (100 FCFA)					
SEP	OCT	NOV	DEC	JAN	AOUT	SEP	OCT	NOV	DEC	JAN	AOUT
N°SEM.:33 :35 :37 :39 :41 :43 :45 :47 :49 :51 :1 :3	:33 :35 :37 :39 :41 :43 :45 :47 :49 :51 :1 :3										
MIL ::54 :54 :51 :50 :45 :47 :47 :49 :43 :45 :61 :61	:61 :58 :57 :55 :53 :49 :51 :51 :53 :50 :51 :70 :6										
SORGHO:53 :56 :54 :53 :55 :42 :42 :50 :44 :44 :55 :57 ::	:52 :49 :51 :50 :49 : :45 :46 :48 :68 :6										
MAIS ::57 :57 :54 :52 :55 :54 :50 :53 :52 :60 :68 ::	:55 :55 :54 :53 :52 :49 :49 :50 :49 :48 :60 :6										
RIZ ::207:207:205:205:200:200:200:200:200:200:200:	200:189:179:182:181:179:180:180:179:179:179:										
NIE ::143:131:104:70 : :78 :78 :63 :64 :75 :110:104::	:140:136:100:77 :88 :80 :80 :70 :70 :79 :120:										

ZINDER

DETAIL						SAC (100 FCFA)					
SEP	OCT	NOV	DEC	JAN	AOUT	SEP	OCT	NOV	DEC	JAN	AOUT
N°SEM.:33 :35 :37 :39 :41 :43 :45 :47 :49 :51 :1 :3	:33 :35 :37 :39 :41 :43 :45 :47 :49 :51 :1 :3										
MIL ::60 :55 :62 :58 :61 :51 :52 :52 :49 :52 :57 :61 ::	:60 :57 :65 :63 :60 :60 :55 :55 :60 :60 :60 :61										
SORGHO:48 :38 :45 :45 :49 :49 :46 :46 :49 :50 :54 ::	:50 :42 :48 :47 :50 :50 :45 :45 :50 :55 :50 :55										
MAIS ::63 :56 :61 :61 :64 :61 :60 :60 :60 :60 :60 :60 ::	:64 :60 :60 :60 :60 :60 :60 :60 :60 :60 :60 :60										
RIZ ::200:200:200:200:200:200:200:200:200:200:200:	200:185:183:187:170:177:177:165:167:167:167:169:16										
NIE ::131:106:77 :61 :67 :64 :61 :61 :63 :83 :90 :105::	:127:102:72 :72 :70 :70 :65 :65 :70 :100:100:12										

Le mil et le sorgho vendus au détail sur les marchés de Maradi et Zinder, proviennent des collecteurs qui achètent auprès des producteurs et revendent sur les mêmes marchés.

BUDGET PRÉVISIONNEL

91

(Velet Système d'information sur les marchés céréaliers)

INTITULE DES DEPENSES	FONDS DE CONTRE PARTIE	DIAPER	MONTANT TOTAL
I) INVESTISSEMENTS			
Logiciels statistiques	300.000 F		300.000 F
10 balances	200.000 F		200.000 F
Sous total I	500.000 F		500.000 F
II) FONCTIONNEMENT			
Collecte			
- Indemnités de collecte: 48 marchés * 27 relevés * 1.500 F	1.944.000 F		1.944.000 F
- Frais transport marchés avec dépl.: 214.500 F * 4 trimestres	858.000 F		858.000 F
- Timbres: 48 marchés * 27 relevés * 2 exemplaires * 85 F	220.320 F		220.320 F
- Enveloppes: 48 marchés * 27 relevés * 2 exemplaires * 44 F	114.048 F		114.048 F
- Tirage questionnaires: 48 marchés * 27 rel. * 3 exempl. * 2 p * 6	46.656 F		46.656 F
- Questionnaires VI-VI: 48 marchés * 27 rel. * 3 exempl. * 4 p * 6	62.208 F		62.208 F
- Questionnaires V5: 48 marchés * 8 rel. * 2 exempl. * 1 p * 6 F	4.608 F		4.608 F
Contrôle niveau département			
* Indemnités contrôle			
- 40 marchés * 1 cadre * 8 contr. * 2.500 F	800.000 F		800.000 F
- 40 marchés * 1 chauffeur * 8 contr. * 1.500 F	480.000 F		480.000 F
* Primes suivi typologie			
- 45 marchés * 1 cadre * 8 dép. * 2.500 F	900.000 F		900.000 F
* Carburant contrôle			
- 9197 Em * 0,25 * 235 F * 8 contrôles	2.161.295 F	3.161.295 F	4.322.590 F
* Expédition questionnaire contrôleur			
- 46 marchés * 8 timbres * 210 F	77.280 F		77.280 F
- 46 marchés * 8 enveloppes * 44 F	16.192 F		16.192 F
* Questionnaire contrôleur			
- 48 marchés * 8 rel. * 2 exempl. * 4 p * 6 F	18.432 F		18.432 F
Supervision nationale			
* Indemnités dépl. Equipe centrale			
- 2 cadres * 9 jours * 5.000 F * 4 missions	360.000 F		360.000 F
- 1 chauffeurs * 9 jours * 1.500 F * 4 missions	108.000 F		108.000 F
* Carburant mission équipe centrale			
- 3.000 Em * 0,25 * 235 F * 4 missions	564.000 F		564.000 F
* Indemnités dépl. cedres et chauffeurs Agadez et Diffa			
- 6 cadres * 3 jours * 5.000 F * 4 missions	360.000 F		360.000 F
- 3 chauffeurs * 3 jours * 1.500 F * 4 missions	108.000 F		108.000 F
* Carburant Agadez et Diffa			
- 1854 Em * 0,25 * 235 F * 4 missions	435.690 F		435.690 F
* Frais de téléphone			
- 60.000 F * 12 mois	720.000 F		720.000 F

frais de saisie, publication et diffusion			
* Maintenance photocopieur	400.000 F		400.000 F
* Maintenance ordinateur	200.000 F		200.000 F
* Papier		432.000 F	432.000 F
* Timbres (32 public. * 60 exempl. * 210 F)	403.200 F		403.200 F
* Eveloppes (32 public. * 60 exempl. * 44 F)	84.480 F		84.480 F
* Frais divers de bureau	200.000 F		200.000 F
* Frais de saisie 50.000 F/homme * 12 mois		600.000 F	600.000 F
* Secrétariat pour service SIM	1.000.000 F		1.000.000 F
* Appui extérieur pour l'analyse	900.000 F	900.000 F	1.800.000 F
Sous total II	11.846.719 F	5.812.985 F	17.659.704 F

III) REALISATION ENQUETES COMPLEMENTAIRES ET ATELIER

Enquête flux frontalier		1.000.000 F	1.000.000 F
Enquête prix des céréales Nigéria: 3 eng. * 12 mois * 48.000 F (y compris transport)	1.728.000 F		1.728.000 F
Enquête commerçants: 3 départ. * 250.000 F	750.000 F		750.000 F
Atelier SIM		2.500.000 F	2.500.000 F
Enquête conditionnement des sacs	750.000 F		750.000 F
Formation supplémentaire des enquêteurs	1.000.000 F		1.000.000 F
Diffusion	750.000 F		750.000 F
Sous total III	2.500.000 F	5.978.000 F	8.478.000 F

IV) EVALUATION SIM

Expert (1 mois)		3.500.000 F	3.500.000 F
Sous total IV	3.500.000 F		3.500.000 F
V) IMPREVUS	1.000.000 F	200.000 F	1.200.000 F
TOTAL GENERAL	19.348.719 F	11.990.985 F	31.339.704 F

REPUBLIQUE DU NIGER

Ministère de la Tutelle des Etablissements Publics, Sociétés d'Etat et Sociétés d'Economie Mixte



Office des Produits Vivriers du Niger

B.P. 474

TEL. 73.23.07 - 73.56.11 - 73.25.03

NIAMEY

Niamey, le

29 AVR. 1991

LE DIRECTEUR D'EXPLOITATION

0004/91 /OPVN/DE /SIM

SUJET : Recensement des besoins
en information.

à

M.

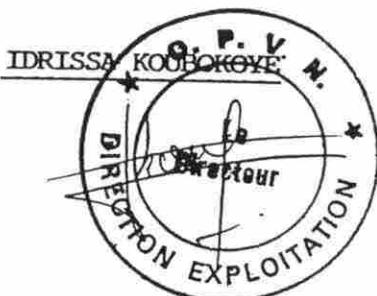
S.F. :

Monsieur,

Pour tenir compte de vos besoins en information et contribuer à l'amélioration du Système d'Information sur le Marché des Céréales (S.I.M.), j'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-joint un questionnaire essentiellement destiné à nos utilisateurs.

Vu le délai de dépouillement de ce questionnaire, un agent fera le déplacement pour le retirer au plus tard le 6 Mai 1991.

Veuillez recevoir, Monsieur, mes salutations les meilleures.



ANNEXE 9b

RECENSEMENT DES BESOINS EN INFORMATIONS POUR LE FONCTIONNEMENT DU MARCHE CEREALIER

UTILISATEUR

1) Provincial, national, régional

2)1-Annuel; 2-Trimestriel;3-Mensuel;4-Hebdomadaire;5-Journalier

3) Court Terme (CT); Moyen Terme (MT); Long Terme (LT)

4) Période à laquelle les données doivent être disponibles au plus tard

5) 1-Hautement Prioritaire; 2-Assez Prioritaire; 3-Prioritaire

ANNEXE 10

PRIX DES CEREALES ET DU NIEBE A LA SEMAINE 12

MARCHES DES CHEFS LIEUX DES DEPARTEMENTS

MARCHES	MIL	SORGHO	MAIS	NIEBE	RIZ NIGER	RIZ IMPORTE
PRIX MOYEN AU SAC 100 KG						
AGADEZ						
DIFFA						
DOSSO						
MARADI						
TAHOUA						
TILLABERY						
ZINDER						

MARCHES DE CONSOMMATION DES ZONES DEFICITAIRES

MARCHES	MIL	SORGHO	MAIS	NIEBE	RIZ NIGER	RIZ IMPORTE
	PRIX DE LA MESURE LOCALE A LA CONSOMMATION					
	TIA	TIA	TIA	TIA	KG	KG
BADAGUICHIRI						
DAKORO						
FILINGUE						
TANOUT						
TOUNFAFI						

